



MOIRY

2026

36^e tir des Grassis

Concours de sociétés 300m

3 cibles Roi du Tir

Récompense aux trois premiers tireurs de chaque catégorie

**Classement des groupes
en 3 catégories par équité sportive !**

Prix spécial pour juniors

Mercredi 3 juin 2026

15h30 – 19h30

Jeudi 4 juin 2026

15h30 – 19h30

Vendredi 5 juin 2026

15h00 – 20h00

Samedi 6 juin 2026

09h00 – 12h00 / 13h30 – 16h00

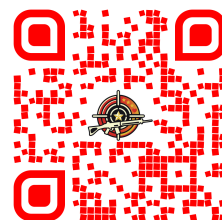
RESTAURATION
d'après-tir !

Consultez les menus proposés
chaque jour sur notre site Internet
<https://www.etoiles-moiry.ch>
ou scannez le QR Code !


Buvette et restauration durant les quatre jours de tir

Plan de tir et inscriptions sur www.etoiles-moiry.ch ➡

Palmarès envoyés par mail entre le 15 et le 31 juillet



Dispositions générales

Société organisatrice	Société de Tir « <i>Les Etoiles</i> », Moiry
Genre de tir	Concours individuel et concours de groupes à 300 m
Participation	Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats (4 tireurs pour 3 résultats dans la catégorie A) . Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
Licences	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
Inscriptions	Elles sont à adresser avant le 1^{er} juin 2026 , au moyen des formules annexées à : Tir des Grassis – Moiry – Raphaël GOY, Rue du Temple 3, 1148 Cuarnens Tél : 079 324 98 32 Email : grassis@etoiles-moiry.ch
Paiement	 La société inscrite s'acquitte du montant avant le tir conformément aux indications figurant sur le plan ci-après, au moyen du bulletin de versement annexé ou directement par virement sur le compte de la société : CH09 0900 0000 1001 2959 2, Société de Tir « <i>Les Etoiles</i> », Moiry Inscrivez-vous à l'avance, cela nous permettra de mieux vous servir le jour du tir ! Un formulaire d'inscription est disponible sur le site de la société : www.etoiles-moiry.ch
Finance de groupe	Elle est fixée à Fr. 30.00 pour la catégorie A et à Fr. 40.00 pour les autres catégories. Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
Livret de tir et taxes	Le livret de tir est obligatoire. Le prix est de Fr. 6.00 . Il sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, Fr. 1.00/tireur, celles de l'AVTS, Fr. 1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation. Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés. La société offre le livret aux juniors et adolescents !
Distinction/ Carte couronne	Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur, Valeur Fr. 12.- ou Fr. 15.- si réussie à la passe « <i>Groupe</i> » et « <i>Etoiles</i> ».
Positions	<ul style="list-style-type: none">• Arme libre à genou, sauf V couché bras franc et SV appuyé• Fusil standard, couché bras franc• Mousqueton, couché sans appui, appuyé ou sur bipied• Fusils d'assaut sur bipied réglementaire
Catégories d'armes	<ul style="list-style-type: none">• Cat. A : Armes standard et armes libres• Cat. D : F57/03 – Mousqueton• Cat. E : F90 – F57/02
Catégories de groupes	<ul style="list-style-type: none">• Cat. A : Toutes les armes• Cat. D : Toutes les armes d'ordonnance• Cat. E : F90 – F57/02
Munition	Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de Fr. 0.35 la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice. Les cartouches des passes exercices non tirées sont à rendre après le tir et seront remboursées Fr. 0.50 la cartouche.
Mutations	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme.

Dérangements	Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
Réclamations	Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours auprès des organes juridictionnels de la FST reste réservé.

Plan de tir

Cible EXERCICE

Armes et positions	Selon les dispositions générales
Champ des points	Cible A/10
Nombre de coups	5, coup par coup (nombre de passes illimitées)
Prix de la passe	Fr. 5.- (passe Fr. 3.25 + munition Fr. 1.75)
Répartition	Aucune

Cible « GROUPE »

Armes et positions	Selon les dispositions générales
Champ des points	Cible A/10
Nombre de coups	5, coup par coup 1 série de 3 coups, en 1 minute
Tireur individuel	Fr. 20.- (passe Fr. 17.20, munition Fr. 2.80)

Distinction ou carte couronne (12.- ou 15.-)		E/S	U21 et V	U17 et SV
Catégorie A	<i>AL et Fst</i>	72	70	69
Catégorie D	<i>F57/03 et MQ</i>	69	67	66
Catégorie E	<i>F90 et F57/02</i>	66	64	63

Classement Au total des 5 meilleurs résultats du groupe (**3 résultats pour la catégorie A**), appui par les meilleurs résultats individuels puis les meilleurs coups profonds de tout le groupe.

- Catégorie A : toutes les armes
- Catégorie D : toutes les armes d'ordonnance
- Catégorie E : groupes composés de F90 et F57-02 exclusivement

Il faut au moins 4 groupes en compétition, sinon les finances de groupes seront remboursées. Dans ce cas-là, aucun classement n'est établi.

Répartition	100 % du produit des finances de groupe, <u>par catégorie</u> au 60 % des groupes classés. 1^{er} prix minimum : Cat. A : Fr. 100.- Cat. D et E : Fr. 150.- dernier prix minimum : Fr. 20.- par catégorie
-------------	---

Cible « ETOILES »

Armes et positions	Selon les dispositions générales
Champ des points	Cible A/100
Nombre de coups	5, coup par coup
Tireur individuel	Fr. 18.- (passe Fr. 16.25, munition Fr. 1.75)

Distinction ou carte couronne (12.- ou 15.-)	Cat. A	440 points et plus
	<i>AL et Fst</i>	430 points et plus pour U21 et vétérans 425 points et plus pour U17 et seniors-vétérans
	Cat. D	420 points et plus
	<i>F57/03 et Mg</i>	410 points et plus pour U21 et vétérans 405 points et plus pour U17 et seniors-vétérans
	Cat. E	405 points et plus
	<i>F90 et F57/02</i>	395 points et plus pour U21 et vétérans 390 points et plus pour U17 et seniors-vétérans
Classement	En 3 catégories : A/D/E, au total des points, puis l'âge le plus élevé Prix : Fr. 70. – au premier, Fr. 50. – au deuxième et Fr. 30. – au troisième	

Cible « GRASSIS » (Répartition)

Armes et positions	Selon les dispositions générales
Champ des points	Cible A/10
Nombre de coups	6, coup par coup
Prix de la passe	Fr. 18.- (passe Fr. 15.90, munition Fr. 2.10)
Distinction	Aucune

Répartition immédiate	Cat. A	Cat. D	Cat. E
60 points	Fr. 70.-	Fr. 90.-	Fr. 100.-
59 points	30.-	60.-	70.-
58 points	20.-	45.-	50.-
57 points	15.-	30.-	40.-
56 points	10.-	20.-	30.-
55 points	8.-	15.-	25.-
54 points	5.-	10.-	20.-
53 points		5.-	15.-
52 points			8.-
51 points			5.-

Dispositions spéciales Si le remboursement immédiat n'atteint pas le 60 % du produit des passes, la différence sera utilisée pour améliorer les prix du concours de groupes, par catégorie.

Le paiement de la répartition immédiate a lieu pendant la durée du concours. Les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Classements ROI DU TIR

Principe	Classement individuel Roi du Tir, basé sur les 3 cibles proposées, soit en additionnant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Total du résultat à la cible Groupe - Total du résultat à la cible Grassis (Répartition) - 10 % du résultat à la cible Etoiles
Classements	En 3 catégories : A/D/E, au total des points, puis l'âge le plus élevé Prix : Fr. 100. – au premier, Fr. 70. – au deuxième et Fr. 50. – au troisième

Association Vaudoise de Tir Sportif
Approbation du plan de tir : le 12 avril 2026
 Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquet